

COMITE DIRECTEUR

Réunion : du lundi 20 janvier 2020 tenue au siège du district à Vesoul

Présidence : M. PRUDHON

Présents : MM. BITON - CAMPENET - CLAUDE – COUTOT (invité) – DROIT - ENCARNACAO – GIBOULET - LEMERCIER – MALIVERNAY - MOINE – PRETOT – TRIFIGNY.

Excusés : MM. DEBARLE – MASSON - VARENNES.

Participent : MM BARBIER (CDFA) - BEGEL (cadre technique) – MOUGIN (technicien du District) - TAVERDET (Directeur Administratif).

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur en souhaitant la bienvenue aux membres présents et excuse les membres empêchés à la réunion.

Il renouvelle ses vœux à tous au titre de l'année 2020 et fait part également des soucis de santé que connaissent plusieurs membres du comité, auxquels il souhaite un prompt rétablissement.

I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 20 novembre 2020 :

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

II) Informations sur les dossiers en cours/vie du district :

Vie du District :

- Coupes de Haute-Saône :

Le tirage au sort des 16èmes de finales de la Coupe de Haute-Saône, Challenge du District ; des 8èmes de finale du challenge du District U18 et U15 et du Tour préliminaire de la Coupe de Haute-Saône Féminines Seniors a eu lieu le mercredi 15 janvier 2020 à Seveux (restaurant « chez Berthe »). Tirage au sort parrainé par la société Allianz, partenaire du District.

Prochain tirage : la date du mardi 24 mars 2020 à Ronchamp (sur le site du groupe SGE) est retenue (en principe à 18H30).

- CDA :

-Une formation à l'arbitrage Futsal a eu lieu le vendredi 29 novembre 2019 au siège du District à Vesoul + gymnase Pontarcher (une vingtaine de participants).

A noter une baisse sensible du nombre d'arbitres à cette formation, générant moins d'arbitres officiels ou non officiels pour arbitrer les compétitions futsal.

-Une session de formation à l'examen arbitre de District (Formation Initiale d'Arbitre) se déroule les 10, 11 et 24, 25 janvier 2020 au siège du District à Vesoul (5 candidats).

Baisse sensible du nombre de candidats inscrits par rapport aux saisons précédentes.

-Le stage annuel des jeunes arbitres de District s'est déroulé le samedi 11 janvier 2020 au siège du District à Vesoul.

Bilan positif qualitativement malgré le nombre peu important de jeunes arbitres que compte notre District.

-Le stage annuel des arbitres seniors s'est déroulé le dimanche 19 janvier 2020 au Foyer des Jeunes Travailleurs à Frotey Vesoul + stade.

Bilan qualitatif très positif avec une grande qualité d'accueil du Foyer des Jeunes Travailleurs (partie théorique) et du club de Frotey les Vesoul (partie technique sur le terrain).

-Visite des CDA de Clément Turpin (DTRA Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football) :

Elle se déroulera le mardi 21 janvier 2020 à 17H30 au siège du District à Vesoul en présence de Dominique Coutot (Président de la CDA) et Philippe Prudhon (Président du District).

- Commission des actions de terrain :

Formation d'éducateurs :

Module U17 et U19 (CFF3) : les jeudi 26 et vendredi 27 décembre 2019 de 8H à 18H au siège du District à Vesoul.

Module seniors (CFF3) : le jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020 de 8H00 à 18H00 au siège du District à Vesoul

Un module CFF4 se déroulera les samedis 25 janvier et 1^{er} février 2020 au siège du District à Vesoul.

Détection – perfectionnement :

Vacances scolaires de février 2020 : les catégories ci-après sont concernées : U10F à U15F et U12 G à U15G

Spécifique gardiens de but : les lundis au synthétique M Roy à Vesoul (1 fois par mois jusqu'au 08/06/20)

Remises de label aux clubs :

Remises déjà réalisées : Francheville (17/01), La Romaine (06/11), Perrouse (18/12), Val de Pesmes (10/01), Vesoul Fc (09/11).

Remises programmées ou en attente confirmation : Jasney (20/03), Haute Lizaine (05/02, 10/02 ou 12/02) - Rioz/Etuz/Cussey (31/01 ou 07/02).

En attente du retour des propositions de clubs : Fc 4 Rivières – Lure JS – Noidans Vesoul.

- Commission d'organisation des compétitions :

Elle s'est réunie le 9 janvier 2020 : élaborations des groupes Départemental 4 seniors, U18 et U15 de la phase printemps 2020.

Programmation des matches de retard seniors championnat et coupes à compter du 9 février 2020.

Un Procès-verbal électronique est paru ce jour avec des modifications apportées aux groupes U15 pour donner suite à la réception de demandes de modifications de clubs.

- Commission Féminines :

La Commission mixte Féminines Districts Haute-Saône – Doubs/Territoire Belfort réunie le 15 janvier dernier souhaite organiser une compétition « critérium loisirs » en phase printemps 2020.

Cette nouvelle compétition intégrerait les équipes U18 de la phase automne aux groupes seniors 2^{ème} niveau. Cette nouvelle compétition ne peut pas se réaliser sans la création de licences loisirs pour les joueuses U15F et U16F, afin qu'elles puissent régulièrement participés.

Le Comité Directeur donne à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition.

Celle-ci devra être soumise également par les représentants concernés au Comité Directeur du District Doubs – Territoire de Belfort.

Dossiers en cours :

- Futsal saison 2019/2020 :

Le tournoi vétérans futsal a eu lieu le 14 décembre 2019 au gymnase à Citers : 8 équipes

Futsal seniors phase championnat :

Phase automne 2019 : 4 équipes engagées (Francheville – Luxeuil AS - Pays de Luxeuil – Vesoul Racing).

Phase printemps 2020 : un courrier sera prochainement adressé aux clubs pour connaître les clubs qui souhaitent participer à la compétition en phase printemps.

Objectif : jouer entre 4 et 6 fois.

Pratique associée :

La compétition se déroule jusqu'à ce jour d'une manière satisfaisante, un bilan de la saison 19/20 sera réalisé au prochain Comité Directeur.

- Réglementation financière factures club :

Suite à la mise en œuvre de cette réglementation, une mise hors compétition a été prononcée au 1^{er} janvier 2020, il s'agit du club d'Héricourt City.

Réceptions des procédures d'appels des clubs de Fc 2 Vels, Luxeuil AS, Rioz/Etuz/Cussey et St Loup/Corbenay/Magnoncourt.

La commission d'appel s'est réunie le 9 janvier 2020, les décisions initiales de la Commission Statuts et Règlements du 25 novembre 2019 ont été confirmées.

Une seconde réunion de la commission aura lieu le 22 janvier 2020 pour y entendre un dernier club, qui n'a pu être entendu le 9 janvier 2020.

A noter que les prochaines factures clubs (matches aller saison 19/20) seront adressés mi-mars aux clubs pour un retour du règlement demandé au 15/04/20.

- Visite des clubs du District :

23 visites de clubs réalisées ou programmées à ce jour. Un rappel aux clubs n'ayant pas répondu a été réalisé le 19/12/19.

Bilan positif jusqu'à ce jour, ces réunions permettant des échanges constructifs et fructueux.

Un bilan sera réalisé au prochain Comité Directeur.

III) Retour sur Assemblée Générale du 14 décembre 2019, reprise document de travail/thèmes travaux en groupes :

Le procès-verbal a été adressé aux clubs par courriel le 7 janvier 2020 et est paru sur le site internet du District.

Bilan quantitatif :

Sur 63 clubs régulièrement convoqués, 51 sont présents ou représentés (soit 80.95%).

Bilan qualitatif :

Bilan très satisfaisant. Les travaux en ateliers ont permis des échanges constructifs sur le thème proposé relatif aux mauvais comportements et à la détérioration de la sportivité, sur et en dehors des terrains.

Un tour de table est réalisé où chaque membre peut s'exprimer et dégager des axes de travail en lien avec ce thème.

Un document de synthèse sera rédigé à partir de ce temps d'échanges et sera repris lors du prochain Comité Directeur, pour intégration dans les axes de travail de la future « Mandature 2020 – 2024 ».

IV) Calendrier fin de saison, rétro planning relatif à Assemblée Générale électorale du 27 juin 2020 :

Reprises des échéances calendaires en lien avec la tenue de l'Assemblée Générale électorale du District du 27 juin 2020.

Convocation :

Article 12.5.1 :

15 jours au moins avant date AG = **avant le vendredi 12 juin 2020.**

Ordre du jour :

Article 12.5.3 :

Les questions que les membres souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au CD au moins 30 jours avant la date de l'AG = **avant le jeudi 28 mai 2020**

Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants de clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue :

Article 12.5.6 :

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'AG = **avant le jeudi 28 mai 2020**

Candidatures des élections du Comité Directeur :

Article 13.3 :

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'AG = **avant le jeudi 28 mai 2020**

Commission de surveillance des opérations électorales :

Article 16 :

Une commission de surveillance des opérations électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité Directeur et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité Directeur, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District.

Après présentation du sujet par le Président, un tour de table est effectué où chaque membre peut s'exprimer librement sur le sujet.

Compte tenu de l'importance du dossier et de la nécessité d'échanges approfondis sur ce sujet, ce dossier sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

V) **Calendrier à venir :**

- Comité Directeur :

Lundi 9 mars 2020 à 18H30.

- Assemblée Générale du samedi 27 juin 2020

Notre instance souhaite comme les saisons précédentes pouvoir organiser cette assemblée générale dans un lieu géographiquement décentralisé, et notamment via un club support.

A cet égard, un appel à candidature sera adressé aux clubs avec un retour demandé pour le 6 mars 2020.

Cahier des charges :

Une salle de 100 places assises au minimum avec estrade, matériel de projection (écran) et sono (qui peut être fournie par le district) et autre salle permettant la bonne tenue des élections.

Une salle attenante pour le buffet dinatoire d'après assemblée (buffet pris en charge par le District suivant modalités à fixer avec club organisateur)

Le Comité Directeur du 9 mars 2020 étudiera les propositions reçues, et une réponse sera apportée au plus tôt afin de faciliter l'organisation.

VI) **Questions diverses :**

- Le Président du District signale à plusieurs présidents de commissions que certains de leurs membres ne s'étaient pas encore acquittés de la cotisation obligatoire en qualité de membre du District au titre de la saison 2019/2020, il indique qu'il sera fait application de la règle édictée en cas de non-paiement au 31 décembre 2019.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H15

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET